



Chaire **Desjardins**
en développement
des petites collectivités

UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
CHAIRE DES JARDINS EN DÉVELOPPEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS

PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PAR

LAURIE PAQUIN, CAROL CASTRO ET HUGO ASSELIN

AVRIL 2023

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a pour principales préoccupations la vitalité sociale, la viabilité économique et la validité politique des petites collectivités, particulièrement en ruralité. Ses travaux visent à développer la connaissance des problématiques propres aux petites collectivités et à enrichir l'expertise sur les stratégies de revitalisation de ces communautés.

Distribution

Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
445 boul. de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
chaire.desjardins@uqat.ca

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ	vi
REMERCIEMENTS	vii
AVANT-PROPOS.....	viii
INTRODUCTION.....	1
ÉTAT ACTUEL DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3
MÉTHODOLOGIE	10
Groupes de discussion.....	10
Entretiens individuels	11
RÉSULTATS.....	12
Définir la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue.....	12
Causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale	16
Conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur les conditions de vie.....	20
RECOMMANDATIONS	44
RÉFÉRENCES.....	47
ANNEXE.....	52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Répartition de la population dans le 5 ^e quintile de l'indice de défavorisation matérielle et sociale des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.	4
Tableau 2. Indicateurs de santé pour la population de 15 ans et plus selon la situation du revenu.	5
Tableau 3. Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu.	6
Tableau 4. Répartition des adultes de 18-64 ans à faible revenu et taux de faible revenu selon le niveau de scolarité et l'activité.	7
Tableau 5. Personnes de 12 ans et plus qui ont déclaré avoir un sentiment d'appartenance à leur communauté locale très fort ou plutôt fort (2019-2020).	8
Tableau 6. Logements sociaux et abordables en Abitibi-Témiscamingue.	9
Tableau 7. Détails des groupes de discussion.	11

RÉSUMÉ

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des problèmes sociaux interreliés qui affectent différentes sphères de la vie des personnes et des collectivités, au-delà des composantes économiques. Une « région ressource » comme l'Abitibi-Témiscamingue est touchée différemment des grands centres urbains, notamment en raison des particularités liées à son territoire, de son économie basée en grande partie sur l'exploitation des ressources naturelles et de l'accès aux services publics et communautaires. Pour mieux comprendre les défis des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et afin de proposer des pistes d'amélioration des interventions sociales et des politiques sociales en Abitibi-Témiscamingue, des groupes de discussion et des entretiens individuels de type récits de vie ont été réalisés avec des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale. Le portrait qui en résulte est marqué par des obstacles en matière d'accès au logement, aux soins de santé et services sociaux et au transport. Pour faire face aux difficultés et à un vécu marqué par la violence et la discrimination, les personnes rencontrées ont témoigné de l'importance de la solidarité et de l'entraide. En se basant sur les connaissances développées par ces personnes à travers leur vécu, cinq recommandations sont présentées afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue.

REMERCIEMENTS

Ce projet a été réalisé à la demande de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, grâce à un financement du Fonds québécois d'initiatives sociales. Merci aux organismes suivants pour leur précieuse collaboration : Centre de croissance (La Sarre), Alpha-Témis (Ville-Marie), la Maison de la famille de Témiscaming, CALACS l'Étoile du Nord (Val-d'Or), la Ressourcerie Bernard-Hamel (Rouyn-Noranda), Alternative pour Elles (Rouyn-Noranda), la Fraternité Saint-Michel (Rouyn-Noranda) et le Groupe IMAGE (Rouyn-Noranda). Merci aussi à Aline Dunoyer pour son aide durant la collecte de données.

AVANT-PROPOS

Ce rapport utilise une écriture inclusive et privilégie l'emploi de termes épicènes et génériques (Dumais et Bouchard, s.d.). Quand une syntaxe neutre n'est pas possible, le point médian est utilisé afin de réunir dans un même mot les accords féminin et masculin sans invisibiliser le féminin (FéminÉtudes, 2020). L'emploi du point médian permet d'alléger le texte tout en incluant les personnes s'identifiant en dehors de la binarité de genre (Guilbault Fitzbay, 2021).

INTRODUCTION

Les phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont souvent causés ou exacerbés par des politiques sociales insuffisantes ou inadéquates résultant en une répartition inéquitable de la richesse (Racine, 2007; Roy et Soulet, 2001). Ainsi, la pauvreté est « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société » (Gouvernement du Québec, 2002, p. 6). Une personne peut s'auto-identifier comme étant en situation de pauvreté ou plutôt rejeter cette étiquette, notamment en raison des préjugés véhiculés dans la société (Salomon, 2014). La pauvreté est stigmatisante dans une société comme la nôtre où la réussite financière est un standard servant à mesurer l'adéquation des individus (Salomon, 2014). La pauvreté affecte la participation sociale des citoyen·ne·s (Boismenu *et al.*, 2018) et peut mener à l'exclusion sociale, qui est définie comme un processus multidimensionnel de rupture graduelle et symbolique des liens et des droits sociaux sur les plans individuel et collectif résultant en un refus d'accès à l'information, aux ressources, à la reconnaissance et à l'identité (Millar, 2007; Racine, 2007; Silver, 2007).

La pauvreté et l'exclusion sociale peuvent engendrer l'isolement social et un état de détresse psychologique (Lechaume et Savard, 2015), et sont parmi les principales causes de l'itinérance (Levitas *et al.*, 2007). Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont plus à risque de voir leur santé se dégrader et de développer des maladies chroniques, des cancers ou des troubles respiratoires et cardiovasculaires. En revanche, il n'est pas clair si la pauvreté et l'exclusion sociale sont davantage des causes, des conséquences ou des facteurs aggravants des problématiques de santé (Levitas *et al.*, 2007; Loignon *et al.*, 2015; van Bergen *et al.*, 2018).

Les principaux facteurs de risque pouvant mener à la pauvreté ou à l'exclusion sociale sont un faible revenu d'emploi, un chômage prolongé, un faible niveau d'éducation, l'analphabétisme, un handicap et un problème de santé physique ou mentale (Green et Riddell, 2007; Grenier *et al.*, 2008; Nolan et Marx, 2012; Silver, 2007). Des changements

dans la structure familiale, comme une naissance ou une séparation, sont aussi des facteurs de risque (Groulx, 2011). De plus, les femmes (particulièrement les femmes monoparentales), les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre, les personnes immigrantes et les personnes âgées sont plus à risque (Nolan et Marx, 2012; Raphael, 2020). Comme partout en Occident, la concentration croissante des revenus chez les personnes les plus riches fait en sorte que les écarts de richesse augmentent au Québec (Tremblay-Pépin *et al.*, 2020).

ÉTAT ACTUEL DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Plus souvent étudiée en contexte urbain, la pauvreté est aussi une réalité qui touche les régions et milieux ruraux et qui nécessite de s'y attarder (Gélineau *et al.*, 2018). Les régions rurales et éloignées se distinguent, entre autres, par une plus grande vulnérabilité en raison de leur exposition accrue à la détérioration de l'environnement, particulièrement les régions dont l'économie est fondée sur l'exploitation des ressources naturelles (Ghorra-Gobin, 2010). Toutefois, les territoires ruraux ne représentent pas un bloc homogène. Chaque région se différencie, entre autres, en fonction de la densité de population, de la distance des centres urbains et de l'économie locale (Gélineau *et al.*, 2018).

Les « régions ressources », comme l'Abitibi-Témiscamingue, ne sont pas exemptes de pauvreté et ne sont pas à l'abri des inégalités. « [S'y] côtoient ainsi prospérité et pauvreté, posant les bases de multiples inégalités » (Tremblay-Pépin *et al.*, 2020, p. 6). Les profits des industries minière et forestière cachent des disparités importantes entre les différentes municipalités régionales de comtés (MRC) (Tableau 1). En Abitibi-Témiscamingue, 18 750 personnes à travers tous les groupes d'âge vivent sous la mesure du faible revenu, soit 12,6 % de la population totale. Les femmes représentent la majorité des personnes en situation de pauvreté dans la région (Collini, 2020; Marcoux, 2015), soit 54% des personnes vivant sous la mesure du faible revenu. Bien que cette distinction de genre soit marquée dès l'âge de 25 ans, l'écart de richesse entre les femmes et les hommes de l'Abitibi-Témiscamingue tend à s'accroître avec l'âge. À partir de 75 ans, le taux de faible revenu atteint 40% chez les femmes comparativement à 23% chez les hommes. (Collini, 2020). En 2015, le revenu moyen des personnes s'identifiant comme femmes était de 31 261\$ en Abitibi-Témiscamingue, alors que la moyenne du revenu des Québécoises était de 35 177\$. En contrepartie, le salaire moyen des hommes de la région était de 54 776\$, supérieur au revenu moyen de 51 495\$ dans la province. Les femmes en Abitibi-Témiscamingue avaient donc un revenu inférieur à celui des hommes de la région, mais également des autres femmes au Québec (Collini, 2017).

Tableau 1. Répartition de la population dans le 5^e quintile de l'indice de défavorisation matérielle et sociale des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

MRC	Défavorisation matérielle		Défavorisation sociale		Défavorisation combinée	
	n	%	n	%	n	%
Abitibi (22 393 personnes)	4 376	19,5%	2 178	9,7%	3 469	14,6%
Abitibi-Ouest (19 758 personnes)	8 680	43,9%	2 665	13,5%	3 759	18,5%
Vallée-de-l'Or (41 498 personnes)	7 099	17,1%	9 869	23,8%	7 833	19,3%
Rouyn-Noranda (39 606 personnes)	4 389	11%	10 556	26,7%	8 177	21,1%
Témiscamingue (15 543 personnes)	3 478	22,4%	2 881	18,5%	2 371	14,5%
Abitibi-Témiscamingue (138 798 personnes)	28 022	20,2%	28 149	20,3%	25 609	18,3%

Source : Adapté de Collini (2019)

La première fonction professionnelle exercée par les femmes dans la région est celle d'adjointe administrative. Elles occupent aussi majoritairement des emplois de caissières, d'éducatrices et d'aide-éducatrices, de vendeuses dans des commerces de détail, d'enseignantes aux niveaux préscolaire et primaire, et d'infirmières. Ces emplois dans les domaines administratifs, de commerce, de détail et de services aux personnes sont de nature plus précaire et offrent des salaires généralement inférieurs, comparativement aux emplois occupés par les hommes, principalement dans l'exploitation des ressources naturelles, le transport et la construction. Les femmes en Abitibi-Témiscamingue reçoivent un salaire inférieur à celui des hommes malgré leur niveau d'éducation supérieur, en raison des emplois traditionnellement masculins offrant un meilleur salaire et nécessitant un niveau d'éducation inférieur (Marcoux, 2015).

La monoparentalité représente un facteur de risque important en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. La majorité des familles monoparentales dans la région (71,3%) sont dirigées par une femme (Collini, 2020; Marcoux, 2015). Aussi, les femmes de tous âges

vivant seules sont plus à risque de vivre en situation de pauvreté. Elles sont 47% à vivre avec un faible revenu, comparativement à 32% des hommes (Collini, 2020). Chez les personnes à faible revenu, 7,5% ont entre 18 et 24 ans et 16,6% ont entre 25 et 44 ans. Ce sont les personnes de 45 ans et plus qui sont les plus touchées par la pauvreté. Les personnes de 45 à 64 ans représentent 29,5% et les personnes de 65 ans et plus représentent 29,8% des personnes à faible revenu dans la région (Collini, 2020). En 2021, 4 167 personnes étaient prestataires d'aide sociale. Parmi elles, 1840 étaient prestataires du programme d'aide sociale et 2 327 bénéficiaient du programme de solidarité sociale (Collini, 2020).

En Abitibi-Témiscamingue, 33,9% des personnes en situation de pauvreté ont déclaré se trouver dans un état de détresse psychologique élevé (Tableau 2). Elles sont également plus nombreuses à déclarer avoir une mauvaise perception de leur état de santé, à adopter un mode de vie sédentaire et à fumer de façon quotidienne ou occasionnelle.

Tableau 2. Indicateurs de santé pour la population de 15 ans et plus selon la situation du revenu.

	Ménages à faible revenu	Autres ménages
Mauvaise perception de leur état de santé	25,3%	7,4%
Niveau élevé de détresse psychologique	33,9%	26,5%
Peu actif ou sédentaire	61,4%	48,4%
Fumeurs·euses actuels·les	25,9%	20,6%

Source : Adapté de Collini (2020)

La région est également touchée par des inégalités en matière d'accès aux services de santé et services sociaux. Alors que les points de services ruraux sont nécessaires en raison de la faible densité de population (Beaucaire et Schepper, 2022), les MRC de Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest, Abitibi et Témiscamingue ont été visées par des coupures et des fermetures de points de services ruraux au cours des dernières années (Audet, 2022; Beaucaire et Schepper, 2022; Fortier, 2022a; Landry, 2020). Par exemple, des interruptions de services en obstétrique ont affecté les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue (Caillou, 2019; Fortier, 2022b), qui devaient alors se déplacer jusqu'à Rouyn-Noranda. Une coupure de

services à Rouyn-Noranda les a même obligés à se déplacer jusqu'à Val-d'Or pour avoir accès à une interruption de grossesse (Radio-Canada, 2018).

La fermeture des urgences de Ville-Marie, Témiscaming-Kipawa et Senneterre et la fermeture de lits en santé mentale à l'hôpital de La Sarre sont aussi des problématiques qui affectent la santé mentale et physique des membres des collectivités régionales (Beucaire et Schepper, 2022; Cotnoir, 2021; Matte, 2021; Renaud, 2022). L'accès aux soins psychiatriques est inégal sur le territoire : alors que la moitié des ressources en santé mentale se situe dans la Vallée-de-l'Or, la MRC de Témiscamingue ne possède aucun lit dressé en psychiatrie.

L'Abitibi-Témiscamingue comporte une proportion de 20,9% de personnes sans diplôme d'études secondaires, un taux plus élevé que la moyenne québécoise de 13,3% (Tableau 3). À l'autre bout du spectre, la proportion de personnes détenant un grade universitaire (14,1%) est moins élevée qu'à l'échelle provinciale (25,5%).

Tableau 3. Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu.

	Abitibi-Témiscamingue	Québec
Sans diplôme d'études secondaires	20,9%	13,3%
Diplôme d'études secondaires	17,5%	18,5%
Diplôme d'apprenti ou de métiers	27,9%	19,8%
Diplôme collégial	16,3%	19%
Certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat	3,3%	3,8%
Grade universitaire	14,1%	25,5%

Source : Adapté de Collini (2022b)

L'absence de diplôme est un facteur de vulnérabilité et de précarisation financière (Collini, 2020). Les adultes à faible revenu dans la région sont surreprésentés parmi la population faiblement scolarisée et parmi la population bénéficiant du chômage et de l'assurance-emploi (Tableau 4).

Tableau 4. Répartition des adultes de 18-64 ans à faible revenu et taux de faible revenu selon le niveau de scolarité et l'activité.

	Taux de faible revenu
Population de 18-64 ans	11,3%
Aucun diplôme	22,6%
Diplôme d'études secondaires	12,3%
Diplôme d'études professionnelles	8,7%
Diplôme d'études collégial	6,7%
Certificat, diplôme ou grade universel	6,8%
Population active	6,6%
Emploi	5,5%
Chômage	19,7%
Population inactive ¹	28,1%

Source : Tiré de Collini (2020)

Les différentes MRC de la région sont touchées par des lacunes d'alphabétisation chez la population âgée de 15 ans et plus. Bien que la MRC de Rouyn-Noranda affiche le taux d'alphabétisation le plus élevé, 54% à 58% de la population n'y atteint quand même pas un niveau 3 de littératie, c'est-à-dire un seuil jugé nécessaire pour comprendre des textes longs et complexes. C'est dans la MRC d'Abitibi-Ouest que l'alphabétisation est la plus problématique : plus de 60% de sa population n'atteint pas le niveau 3 (Fondation pour l'alphabétisation, 2021). L'analphabétisme est un facteur de risque important de la pauvreté et de l'exclusion sociale intergénérationnelles (Green et Riddell, 2007; Grenier *et al.*, 2008).

Selon des données de 2019-2020, le sentiment d'appartenance à la communauté locale est légèrement plus élevé chez les personnes vivant en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec (Tableau 5). En revanche, les personnes exclues socialement montrent un sentiment d'appartenance plus faible à la région (Demontigny, 2021).

¹ Comprend les personnes aux études, au foyer, les travailleurs·euses saisonniers·ères, les personnes considérées comme inaptes au travail en raison d'une incapacité à long terme.

Tableau 5. Personnes de 12 ans et plus qui ont déclaré avoir un sentiment d'appartenance à leur communauté locale très fort ou plutôt fort (2019-2020).

	Abitibi-Témiscamingue	Moyenne québécoise
12 à 17 ans	72,9%	64,4%
18 à 34 ans	88,1%	84,6%
35 à 49 ans	68,9%	59,7%
50 à 64 ans	70,7%	60,7%
65 ans et plus	69,9%	63%
Total 12 ans et plus	78%	69,2%

Source : Statistique Canada (2022a).

En 2018, 67% de la population de l'Abitibi-Témiscamingue déclarait faire du bénévolat dans la communauté. La majorité de ces bénévoles s'impliquait principalement auprès d'un organisme communautaire. En moyenne, les bénévoles de la région ont alloué 10,5 heures par mois à leur implication (Fournier, 2018). Au Canada, les personnes ayant un plus faible revenu allouent 18% plus d'heures au bénévolat que les personnes au revenu le plus élevé. Aussi, 58% des bénévoles non encadré·e·s dont le revenu est inférieur à 20 000\$ par année ont affirmé avoir offert des services de façon bénévole au moins une fois par semaine, comparativement à 43% des bénévoles ayant un revenu supérieur à 100 000\$ par année (Vézinia et Crompton, 2012).

Depuis une quinzaine d'années, une pénurie de logements sévit en Abitibi-Témiscamingue, avec un taux d'inoccupation inférieur à 3% (Collini, 2020). Entre 2002 et 2022, le taux d'inoccupation est passé de 11,1% à 1% (Institut de la statistique du Québec, 2022)². En 2021, il était de 0,3% à Rouyn-Noranda, 1,1% à Amos et 2,2% à Val-d'Or (Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2021). Les logements relativement récents, dont la construction date de 20 ans ou moins, ont un taux d'inoccupation de 0% (Collini, 2021). Bien que la rareté touche tous les types de logements, elle affecte particulièrement les logements pouvant héberger une famille.

² Pour l'année 2023, on prévoit que le taux d'inoccupation diminuera à 0,6% dans la région (Routhier, 2022).

En 2020, 20% des locataires de l’Abitibi-Témiscamingue ont consacré 30% et plus de leur revenu aux frais de logement. Chez certaines personnes, cette part pouvait atteindre jusqu’à 50%, voire 80% (Collini, 2020). Alors que 355 ménages de la région sont en attente d’un logement social, le délai d’attente moyen est de 19 mois (Observatoire de l’Abitibi-Témiscamingue, 2022). En date du 31 décembre 2020, la région comptait 2 517 logements sociaux, communautaires et abordables, majoritairement des habitations à loyer modique (HLM) (Tableau 6).

Tableau 6. Logements sociaux et abordables en Abitibi-Témiscamingue.

Logement social		Logement abordable		Allocation logement	Total ³
HLM	Supplément au loyer ⁴	AccèsLogis Québec ⁵	Logement abordable Québec ⁶		
1 545	452	520	0	859	3 376

Source : Adapté de Société d’habitation du Québec (2022).

³ Diffère de la somme des interventions par programme, car les ménages occupant un logement livré dans le cadre du programme ACL et ayant fait l’objet d’un supplément au loyer n’ont été comptés qu’une fois.

⁴ Période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2020.

⁵ Logements livrés depuis le début du programme jusqu’au 31 mars 2021.

⁶ Période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

MÉTHODOLOGIE

Le but de ce projet était de donner la parole à des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue afin d'obtenir un portrait qualitatif de ces phénomènes dans une région ressource. Des groupes de discussion et des entretiens individuels ont été tenus en collaboration avec des organismes communautaires locaux qui offrent des services aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Des rencontres avec les corporations de développement communautaire ont également eu lieu afin de connaître les spécificités territoriales des différentes MRC. La sélection des participant·e·s a été faite selon trois critères d'inclusion : (1) être âgé·e de 18 ans et plus; (2) s'auto-identifier comme vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale; et (3) vivre dans une des cinq MRC de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.

Des groupes de discussion ont été tenus à La Sarre, à Ville-Marie et à Rouyn-Noranda (Tableau 7). De plus, 15 entretiens individuels ont été réalisés dans différentes villes de la région (Tableau 8). Le recrutement de participant·e·s a été difficile dans certains secteurs de la région, notamment en raison de la surcharge de travail dans les organismes communautaires. De plus, certaines difficultés vécues par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ont fait en sorte que des entretiens ont dû être remis à plusieurs reprises.

Groupes de discussion

Lors des groupes de discussion, les participant·e·s ont été invitées à définir la pauvreté et l'exclusion sociale, à en identifier les causes et les conséquences. Il a aussi été question du regard que la société pose sur les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, leurs besoins et des pistes de solutions. Lors de cette réflexion collective, les participant·e·s ont réalisé un exercice de collage d'images et de photos sous la forme d'un arbre (Annexe). Le feuillage représente la conception et les manifestations de la pauvreté et de l'exclusion sociale, le tronc illustre les causes dites visibles, alors que les racines représentent les causes structurelles dites cachées.

Tableau 7. Détails des groupes de discussion.

Lieu de la rencontre	Nombre de personnes participantes
La Sarre	11
Rouyn-Noranda	14
Ville-Marie	8

Entretiens individuels

Les 15 entretiens individuels ont pris la forme d'entrevues semi-dirigées de type récit de vie d'une durée approximative d'une heure. Pour débiter l'entretien, les participant·e·s étaient invité·e·s à choisir des images et des photos qui représentent des éléments importants de leur vécu. Ces rencontres ont permis d'aborder l'influence de certains événements marquants de leur parcours de vie, les défis et les conséquences engendrés par la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces entretiens ont permis de bonifier les pistes de solutions issues des groupes de discussion.

Tableau 8. Détails des personnes rencontrées dans le cadre des entretiens individuels.

		Nombre de personnes rencontrées
Lieu de résidence	La Sarre (Abitibi-Ouest)	5
	Malartic (Vallée-de-l'Or)	1
	Nédelec (Témiscamingue)	1
	Rouyn-Noranda (Rouyn-Noranda)	2
	Témiscaming (Témiscamingue)	2
	Ville-Marie (Témiscamingue)	4
Genre	Femmes	8
	Hommes	7

RÉSULTATS

Définir la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue

Les personnes participantes ont fréquemment utilisé l'image de « compter ses sous » pour décrire la pauvreté qu'elles vivent. Cette image exprime une organisation du quotidien centrée sur l'évaluation du coût des actions en contexte d'incertitude et d'instabilité. Concrètement, la pauvreté limite l'accès à la nourriture, au logement, aux vêtements, à l'essence, aux médicaments, aux lunettes, aux appareils auditifs et autres dispositifs de santé. C'est un manque de ressources pour répondre aux besoins de base, mais aussi aux besoins affectifs et sociaux.

*« Mon potentiel a été restreint, comme si j'étais sous l'eau en train de me noyer »
(Entretien individuel, Homme Témiscaming)*

La pauvreté fait également obstacle à l'atteinte des désirs et à l'autoréalisation, poussant certaines personnes à faire des choix qui vont à l'encontre de leurs valeurs.

« Pour pouvoir suivre les autres [me payer des choses ou des activités], j'ai parfois posé des gestes de délinquance comme du vol ou de la contrefaçon, ou utilisé des mauvais moyens comme emprunter de l'argent à du monde que je devrais pas, ou vendre mes affaires pour devoir les racheter plus cher plus tard » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Les participant·e·s ont défini la pauvreté comme allant au-delà de la question monétaire : c'est un état de survie.

« La pauvreté finit pas là [avec le manque d'argent], ça va avec notre santé physique et mentale » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« T'avance ou tu crèves » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie)

Selon les participant·e·s, l'endettement peut mener à la pauvreté. Ainsi, certaines personnes sont pauvres sans en avoir l'apparence, alors que d'autres peuvent être perçues comme pauvres sans toutefois s'auto-identifier comme telles parce qu'elles ont peu de possessions, mais ne sont pas endettées.

« C'est ceux qui ont des dettes qui sont pauvres » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie)

La pauvreté peut fluctuer à travers le temps selon les périodes de la vie et des événements déstabilisants comme un changement dans la structure familiale, la maladie ou un incendie. Elle peut toucher n'importe qui. C'est un cercle vicieux dont il est difficile de sortir.

« On tombe vite [dans la pauvreté], mais on se relève lentement » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

L'image de l'échelle a été utilisée à quelques reprises pour définir la pauvreté.

« On travaille dur pour la monter [l'échelle sociale] et on peut tomber à tout moment » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2).

« Personne ne commence au même niveau dans l'échelle [sociale], mais tout le monde cherche à atteindre le même niveau et les attentes sont les mêmes pour et envers tout le monde » (Intervenant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Selon les participant·e·s, la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue est plus cachée que dans les grands centres. Par exemple, l'itinérance est présente, mais n'est pas toujours visible en raison des pratiques comme le *couch surfing* ou dormir dans sa voiture. Un participant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda a affirmé avoir dormi plusieurs semaines dans son *pick-up* (sa camionnette), pourtant perçu régionalement comme un symbole de réussite, alors qu'il s'était retrouvé sans hébergement après une rupture.

La pauvreté est aussi définie à travers le regard des autres et de la société.

« La présence de la pauvreté gêne. Il y a les bons et les mauvais pauvres. Le bon pauvre, c'est celui que "c'est pas de sa faute", qu'on veut aider, et le mauvais pauvre, c'est celui que "c'est de sa faute" » (Intervenant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Ainsi, la société divise les personnes en situation de pauvreté. D'un côté, on accepte d'aider les personnes considérées comme des victimes des circonstances. De l'autre, on exclue les personnes en fonction de leurs choix ou des événements les ayant menées vers la pauvreté. Elles sont perçues comme les uniques responsables de leur sort. Cette individualisation de la pauvreté et de l'exclusion remet la faute sur l'individu, plutôt que sur la société.

« Je vois la pauvreté comme un échec de la société » (Entretien individuel, Homme Témiscaming)

Certain·e·s participant·e·s semblaient avoir intériorisé les préjugés, par exemple en faisant elles-mêmes la distinction entre « bons » et « mauvais » pauvres, et exprimaient des préjugés envers d'autres personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ainsi, elles souhaitaient se distinguer des personnes qui, contrairement à elles, ne veulent pas se prendre en main ou ont recours à des moyens de survie jugés déplorables.

« [Il] y en qui [ne] veulent pas s'aider » (Entretien individuel, Femme La Sarre 3)

« C'est le monde qui font pour [être en situation de pauvreté]. J'en ai vu beaucoup, pour beaucoup de choses. J'ai vu un monsieur fouiller dans les poubelles. Puis j'aimais pas ça [...] y'en a qui veulent rester dans la rue, c'est leur choix. Les autres qui veulent ils vont aller chercher de l'aide [...] aller en thérapie, aller dans des ressources pour aller sur le marché du travail, apprendre à faire un budget. » (Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

« Ceux qui vont quêter, j'aime pas ça [...] je trouve que c'est pas bon parce que ça nous amène du jugement des gens [qu'ils vont généraliser à toutes les personnes en situation de pauvreté] » (Entretien individuel, Femme Malartic)

Alors que la pauvreté était conçue par les participant·e·s comme une limitation d'accès aux ressources, l'exclusion sociale était comprise comme l'absence totale d'accès aux ressources et à la vie sociale et culturelle.

« [C'est de] *ne pas avoir la force de faire les démarches, soit mentalement parce qu'on est malade, soit à cause qu'on est devenu dépendante à cause de la vie d'aujourd'hui [...] c'est manquer d'informations* » (Entretien individuel, Femme de Malartic)

L'exclusion sociale était associée aux écarts de richesse et entre les classes sociales. Elle était vécue comme une forme de violence de la société qui restreint l'expression des personnes qui la vivent.

« [L'exclusion sociale c'est] *une araignée qui tisse sa toile, tu te retrouves pris dedans* » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie)

Selon certain·e·s des participant·e·s, l'exclusion sociale se vit aussi dans les relations interpersonnelles.

« *C'est d'identifier quelqu'un à partir de son statut financier ou sa santé mentale* » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

« *Moi [l'exclusion], c'est familial. Mes frères et sœurs, c'est "t'es pauvre, reste de ton bord"* » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

La principale distinction entre pauvreté et exclusion sociale semble être l'accès aux ressources d'aide qui permettraient de tisser des liens dans la collectivité et d'entreprendre des démarches. Ainsi, une personne peut être en situation de pauvreté économique, sociale ou culturelle, mais ne pas vivre d'exclusion sociale puisqu'elle entretient des liens d'ancrage avec une organisation dans sa collectivité et les personnes qui y gravitent. En revanche, les participant·e·s distinguaient difficilement l'exclusion sociale de la pauvreté.

Causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Les participant·e·s ont identifié des événements de la vie comme une séparation, un deuil, un déménagement, la perte d'un emploi ou d'un logement suite à un incendie comme des causes importantes de leur pauvreté.

« C'est pas la première fois, je passe au feu, c'est déjà la 4^e fois et 2 semaines avant Noël l'année passée, j'ai passé au feu dans ma maison [...] [un de mes frères] m'a mis 16 000\$ de [contraventions] à mon nom, je travaillais, j'ai perdu [mon travail], j'ai perdu [mon permis de conduire] » (Entretien individuel, Homme La Sarre)

« [À mon arrivée au Québec] La première année, j'ai pas pu tomber sur le bien être social parce que j'ai changé de province. J'ai été un an sans bien être social, un an sans assurance maladie, un an sans médication. Un an que je pouvais pas manger. Alors moi ça m'a montré : faut que je vive sur 0 sous. » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« Quand j'me suis séparée, j'étais à la rue » (Entretien individuel, Femme La Sarre 1)

La maladie et la différence peuvent également engendrer l'exclusion sociale, comme par exemple, lorsque des problèmes de santé physique et mentale surviennent.

« Je ne peux plus travailler à cause de ma psychose » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

« J'ai le coude fini, j'peux pu travailler » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

« Tu sais, la schizophrénie, ça fait peur au monde. Plus personne [ne] veut de toi » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 1)

La pauvreté peut également se transmettre entre les générations. Ainsi, « d'où on part » peut entraîner la pauvreté en raison notamment d'un milieu familial dysfonctionnel ou d'un filet social insuffisant. En clair, la pauvreté crée la pauvreté.

« *Mes fondations étaient souillées [...] avec mes parents et des traumatismes dans l'enfance, je suis venu au monde avec un sévère désavantage* » (Entretien individuel, Homme Témiscaming)

« *Quand les parents n'ont pas eu accès à l'éducation, c'est difficile lorsque les enfants rentrent à l'école.* » (Participant du groupe de discussion de La Sarre)

Des participant·e·s ont également dit que l'économie régionale favorise les écarts de richesse. En Abitibi-Témiscamingue, les mines sont les principaux employeurs et offrent un salaire élevé, ce qui entraîne une hausse de prix du logement et des biens de consommation. Plusieurs participant·e·s ont aussi souligné que l'inflation et la hausse du coût de la vie créent davantage de pauvreté et exacerbent les écarts de richesse.

« [Mais] *c'est pas tout le monde qui peut travailler dans les mines [...] quand y'a une mine, ça monte les prix!* » (Participant au groupe de discussion La Sarre)

Les participants du groupe de Ville-Marie ont mentionné qu'au Témiscamingue, les agriculteurs fournissent le repas, le logement et les vêtements. Cependant, une fois le contrat terminé, l'employé·e n'a plus rien. Ce qui engendre plusieurs dépenses importantes puisque ces derniers doivent se reloger, s'acheter des meubles et des vêtements.

« *Pis les cultivateurs ils payent pas d'impôts comme nous autres. Comme mon boss, il tire 80 vaches à lait. Le gouvernement, l'a aidé [financièrement] pour monter. [...] Demain matin, s'il vend, y'aura 1 000 000\$ ou 6 000 000\$. Il garde tout dans ses poches. [...] puis ils gardent tout leur argent à eux-mêmes. Mais c'est nous autres qui a travaillé [ses champs] pour lui.* » (Entretien individuel, Homme Nédélec)

« *on les utilise [les personnes en situation de pauvreté] quand on a besoin d'eux, sinon on les ignore* » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie)

Certains emplois sont déconsidérés et peuvent mener à l'exclusion sociale et à la pauvreté par manque de filet social pour ces travailleurs·euses.

Selon les participant·e·s, l'analphabétisation engendre la pauvreté et l'exclusion sociale.

« Des jobs quand tu sais pas lire, y'en a pas plus, même en pénurie de main d'œuvre » (Participant au groupe de discussion de La Sarre)

« Des fois, je peux pas faire mon épicerie, [il n'y a] plus de dessins et je ne peux pas lire ce qui est écrit » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie)

La littératie numérique est aussi un enjeu dans la région. Alors que plusieurs gestes importants du quotidien se font par internet ou nécessitent un téléphone intelligent, les personnes qui n'ont pas accès à ces technologies ou qui sont analphabètes sont pénalisées et n'ont pas accès à l'ensemble des services auxquels elles ont droit.

Les mauvaises expériences vécues avec les institutions gouvernementales peuvent mener les personnes à ne plus demander les prestations auxquelles elles ont droit, ce qui contribue à les maintenir en situation de pauvreté.

« Quand j'ai appelé [pour faire reconnaître mon invalidité] ils m'ont coupé de 200\$. Faque tu fermes ta gueule et t'endures » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

De plus, la répartition injuste de la richesse et le manque de volonté politique créent et maintiennent la pauvreté et l'exclusion sociale.

« Y a des riches, parce qu'y a des pauvres » (Entretien individuel, Homme Ville-Marie 3)

« Même si on irait brailler dans les rues, le gouvernement s'en criss. [Ils] sont pas intéressés à nous autres. [Ils] sont intéressés à l'argent, pas plus. Comme [pour] l'environnement [ils] disent [qu'ils vont nettoyer] la planète, mais [ils ne nettoient] pas la planète, [ils] brisent tout en l'air. Ils mettent des milliards en haut pendant qu'il y en a qui crèvent de faim en bas. Ç'a pas d'allure. » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

Il est ressorti de l'ensemble des groupes de discussion que la violence, sous toutes ses formes, est un facteur d'exclusion sociale. La pauvreté peut empêcher une personne de se

sortir d'une situation de violence conjugale. N'ayant pas d'autre endroit où aller, et ayant peu de ressources, la personne est prisonnière. De plus, selon des participantes des groupes de discussion de La Sarre et de Rouyn-Noranda, être une femme et/ou avoir des enfants augmente le risque de vivre en situation de pauvreté et d'exclusion sociale puisque les femmes sont plus nombreuses à vivre de la violence conjugale et à être monoparentales.

« *Quand on est une femme, on vit plus de violence* » (Participante du groupe de discussion de La Sarre)

« *La violence conjugale c'est aussi financier. On est plusieurs femmes à avoir vécu ça* » (Participante du groupe de discussion de La Sarre)

« *Il y a rarement des accommodements pour tenir compte des contraintes des personnes qui ont des enfants. "Arrange-toi, c'est ton choix!"* » (Participante du groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

« [Quand tu es mère monoparentale] *tu dois t'virer sur un dix cents constamment, tu [te] retrouves à devoir jouer deux rôles en même temps du jour au lendemain* » (Participante du groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur les conditions de vie

Emploi et revenu

Plusieurs participant·e·s ont mentionné avoir dû faire une entrée précoce sur le marché du travail.

« Tu m'dis que j'suis pas travaillant... Heille, j'ai lâché l'école en 5^e année pour aller travailler et c'est pour ça que j'suis rendu là » (Participant au groupe de discussion La Sarre)

« On était onze chez nous, j'ai arrêté l'école pour aider ma mère » (Entretien individuel, Femme La Sarre 1)

« J'ai commencé à travailler à 6 ans sur la terre de mon père [...] il m'a laissé aller jusqu'en 5^e année, après ça [il] m'a fait lâcher l'école » (Entretien individuel, Homme Ville-Marie 4)

« J'ai vu les miens avoir des difficultés et j'ai commencé à payer le loyer et à acheter la nourriture quand j'ai eu 11 ans [...] J'ai commencé à travailler en ramassant des roches dans les champs pour les agriculteurs » (Entretien individuel, Homme Témiscaming)

Les femmes rencontrées ont principalement occupé des emplois de service à la personne comme préposées aux bénéficiaires ou comme intervenantes. Plusieurs ont arrêté de travailler pour s'occuper de leurs enfants. Les hommes occupent principalement des emplois dans le domaine de l'agriculture, de l'automobile, de la maintenance et de la conciergerie. Selon eux, ils font le travail que les autres ne veulent pas faire.

« J'ai fait n'importe quoi. J'avais pas le choix [...] il y avait des gars avec leurs cartes, y nous trouvaient pas assez propres, y nous envoyaient pour nettoyer le terrain [...] Puis dans la gang, ceux qui savaient lire là, ils m'envoyaient dans les trous, j'étais le bouche-trou. » (Entretien individuel, Homme Nédélec)

L'accès à certains emplois qui nécessitent des habiletés particulières peut être difficile. Lors du groupe de discussion de Ville-Marie, il a été souligné que les employeurs devraient

juger les personnes candidates en fonction de leurs capacités et de leurs expériences plutôt que de leurs diplômes.

Une participante a affirmé avoir vécu de l'âgisme lorsqu'elle a essayé de trouver un emploi.

« Oh t'es trop vieille pour aller sur le marché du travail [...] il y en a qui vont te le dire carrément dans' face, d'autres prennent des moyens détournés » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2)

Entrer sur le marché du travail peut être difficile en raison des restrictions imposées par les différents programmes du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

« Je me suis battu avec le BS pour pouvoir suivre un cours d'électricien de chantier, mais on me l'a refusé parce que "c'était pas un métier d'avenir". Pourtant, j'avais une lettre [d'un entrepreneur en construction] qui disait qu'il allait m'engager dès que j'aurais mes cartes d'apprenti » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Certain·e·s participant·e·s au groupe de discussion de La Sarre ont mentionné que de retourner sur le marché du travail implique la perte de l'aide au logement. L'ensemble des personnes rencontrées lors des entretiens individuels avaient recours ou avaient déjà eu recours aux prestations d'aide sociale et/ou de chômage maladie. Les principales raisons étaient une invalidité physique ou mentale temporaire ou permanente (reconnue ou non-reconnue) et l'arrivée d'un enfant en bas âge ou handicapé. Les prestataires d'aide sociale ont exprimé le fait que leur situation financière est instable en raison de coupures et d'une mauvaise transmission de l'information.

« J'attendais de l'argent de la part du gouvernement. J'attendais au moins 1000\$ parce que le mois d'avant, ils m'avaient seulement donné 600\$ alors que je reçois normalement 800\$ en raison de mon statut de santé mentale. Au final, ils m'ont coupé, mais ils ont même jamais demandé pour un avis médical, c'est mon médecin qui a dû les appeler » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

« Il me reste un dernier chèque de chômage maladie [mais j'ai dû attendre] 4 mois avant d'avoir un suivi de régulier. Ils me l'ont pas dit qu'il me restait encore des congés maladie à recevoir quand j'ai fait une demande d'aide sociale quand j'étais tanné. Il n'y avait plus d'argent qui rentrait pendant 4 mois... C'est long là, 4 mois pas d'argent! Là, ils m'ont dit que [ma demande d'aide sociale] était refusée [parce]qu'il me restait 6 semaines de maladie à avoir. » (Entretien individuel, Homme La Sarre 5)

La majorité des participant·e·s ont témoigné d'alternance entre le travail et les prestations de chômage et d'aide sociale suite à la maladie, un accident, une séparation ou l'arrivée d'un enfant. Deux personnes ont affirmé avoir perdu leur emploi pour des raisons de santé.

« Je travaillais, j'aimais bien ça, mais là je prends des médicaments [...] [Je suis] tombé en [congé de] maladie, je ne dormais plus. On m'a demandé de faire une semaine de 5 jours à 44 h alors que j'étais supposé être en congé de maladie. J'ai dit que je pouvais pas, que j'étais trop fatigué. Puis ils m'ont mis à la porte à cause de ça, parce que j'ai dit non. » (Entretien individuel, Participant La Sarre 5)

« J'ai perdu mon emploi à cause de [ma psychose]. Je ne peux plus travailler maintenant en raison des psychoses parce que le milieu du travail n'est pas très compréhensif des enjeux de santé mentale. Légalement, ils ne peuvent pas te congédier pour cette raison, mais ils l'ont fait. » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

Lors des groupes de discussion, il a été dit que la pauvreté rend les personnes plus susceptibles d'être victimes d'exploitation. Une femme a dévoilé avoir dû se prostituer pour subvenir à ses besoins. Elle décrit cette expérience comme quelque chose de difficile et d'ancré dans son vécu de violences sexuelles.

« Je devais consommer pour être capable de passer par-dessus mes valeurs et survivre » (Entretien individuel, Femme Malartic)

Un homme a témoigné de l'exploitation dont il a été victime dans le domaine agricole :

« De 12 à 18 ans, je couchais dans une grange. J'ai mangé du manger de chat et de chien, des restants de table [...] Chez des agriculteurs, [...] je dormais dans le grenier. [...] Il y avait un plastique où tu voyais la laine isolante [...] puis j'ai toujours travaillé bénévole [...] J'sais pas lire, j'fais confiance à n'importe qui, pour ça que des fois j'ai payé pour. Mais là... c'est pas grave, astheure je le sais. Et si j'suis encore naïf, j'me fais pogner encore. J'ai le cœur trop grand. »
(Entretien individuel, Homme Nédelec)

Cependant, pour certain·e·s participant·e·s, le travail non-rémunéré était perçu comme quelque chose de valorisant, dans la mesure où il représente un gage de confiance, leur donne un sentiment d'utilité en accomplissant des tâches que les autres refusent de faire puisqu'elles sont perçues comme salissantes, exigeantes physiquement, dévalorisantes ou ennuyantes. Même si ces personnes étaient conscientes d'être parfois utilisées ou de ne pas avoir la reconnaissance méritée, elles semblaient préférer cette éventualité à ne rien faire.

Logement

La situation du logement préoccupait l'ensemble des participant·e·s qui ont affirmé que le coût et le manque d'unités locatives représentent un enjeu dans la région. Selon une participante, le contexte industriel régional joue un rôle.

« [Comme prestataire d'aide sociale] les logements sont vraiment durs à avoir. [...] tout le monde veut louer aux travailleurs de mine parce que la mine va payer un an de loyer tout de suite, qu'ils soient là ou qu'ils ne soient pas là. Les propriétaires, eux autres, ils aiment bien ça. Tandis que si t'as 600\$ sur le bien-être social, on se comprend qu'un loyer est encore 2 fois plus difficile à avoir. Parce que des loyers à 500\$ sont rares aujourd'hui. » (Entretien individuel, Femme Malartic)

Le coût des logements affectait les participant·e·s. Plusieurs allouaient plus de 50% de leur revenu à payer leur loyer.

« *On fait des recherches de logement, y en n'a pas. C'était tout refusé ou ils sont trop chers, on n'a pas les moyens [de payer] 1000\$/mois.* » (Entretien individuel, Homme La Sarre 1)

Pour les participant·e·s qui avaient un toit, la crainte de ne pas réussir à se reloger restait présente.

« *Si jamais [mon conjoint et moi] on n'arrive pu à payer, [que le propriétaire] nous monte trop [le prix du loyer], on ira vivre quelque part dans le bois, dans un camp. Mais, ça fait [quelques] mois que je pense à ça et j'me demande qu'est-ce que je [vais faire] si mon conjoint part avant moi. Je [ne] saurai pas où aller* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

Les participant·e·s qui avaient des animaux ont témoigné de leur difficulté à trouver un logement.

« *Avec mes chiens, c'est un obstacle parce que y'a presque pas de propriétaires qui acceptent les animaux* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 3)

« *Quand tu appelles et [que] tu dis que tu as un chien, c'est discrimination tout de suite* » (Entretien individuel, Homme La Sarre)

Ces personnes envisageaient l'idée de se débarrasser de leurs animaux afin de se loger comme une éventualité déchirante et ont décrit leur rapport à leur animal domestique comme un lien de nature familial et/ou thérapeutique.

« *J'ai 2 petits chiens que j'ai depuis qu'ils sont bébés. [S'il fallait] que je m'en débarrasse... [je ne] serais pas capable* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 3)

« *Mon chat est comme mon enfant [...] Tu ne te débarrasserais pas de ton enfant, même si tu avais besoin d'argent ou d'un logement. Il m'aide avec ma santé mentale. Il me lèche le visage quand je suis triste, il me réchauffe. Les gens ne devraient pas être mis dans une situation où ils doivent se débarrasser de leur animal parce que cela va affecter leur santé mentale* » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

« Nous qui [avons] vécu ce genre de vie-là, c'est sûr qu'un animal pour nous c'est important. La thérapie par les animaux ça existe et c'est important pour les gens comme nous » (Entretien individuel, Femme Malartic)

Les participant·e·s au groupe de discussion de La Sarre ont affirmé que les HLM de la région n'acceptent pas les animaux, ce qui n'est pas le cas ailleurs au Québec.

Le manque de logements crée un rapport de force à l'avantage des propriétaires et la discrimination est courante selon les participant·e·s.

« On est numérotés, même pour les appartements. “Oh, vous êtes sur le bien-être social? Vous allez tout me briser ça, vous allez pas payer vos appartements” » (Entretien individuel, Femme de Malartic)

« Quand je suis arrivée pour louer le logement, on m'a dit “t'es trop vieille pour que je te loue le logement” [...] j'ai perdu un autre logement parce qu'il y a un monsieur qui est passé en arrière de moi et qui a offert 200\$ de plus par mois. » (Entretien individuel, Femme de Rouyn-Noranda 2)

Deux femmes autochtones rencontrées lors des entretiens individuels et des groupes de discussion ont dit que des propriétaires ont refusé de leur louer un appartement parce qu'elles étaient Autochtones.

« Dans ma communauté, y en n'a pas de logement, et en ville, [les propriétaires] veulent pas m'en louer parce que [je] suis Autochtone. [Je] dois vivre chez mon fils » (Participante au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Les participant·e·s déploraient également la mauvaise condition du parc locatif régional.

« Si tu viens à bout [de trouver un logement] qui va dans tes finances, [il n'est] pas vivable. Soit que t'as des bibittes ou des punaises de lit. C'est dégueulasse [...] des trous dans le mur, la toilette [ne fonctionne pas]. [Il n'y a] pas d'armoires. Les appartements sont pas finis, sont sales [...] y'a des goélands qui vivent là-dedans, y'a des chambres pas de fenêtres, c'est même pas légal » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« *Le propriétaire, disons, c'est pas une personne qui répare ses affaires* »
(Entretien individuel, Femme La Sarre 4)

« *Je suis asthmatique chronique [...] je vivais dans la moisissure, je vivais dans des dégâts, c'était pas vivable là.* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 3)

Deux participant·e·s au groupe de discussion de Rouyn-Noranda qui vivaient dans un HLM ont exprimé que ce n'était pas un milieu sain en raison de la consommation et de la vente de drogues et du bruit, même la nuit.

Six personnes rencontrées lors des entretiens individuels et un participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda ont dit avoir vécu une période d'itinérance.

« [L'intervenante de l'organisme communautaire] *m'a ramassée dans la rue quand je me suis séparée à cause que j'avais pu de loyer* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 1)

« *J'ai resté deux ans sur une île* » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

« [Après ma séparation] *j'ai dormi dans mon pick-up, c'est tout ce qui me restait* »
(Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

« *Ne pas avoir de maison, c'est horrible* » (Participante au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Lors de la réalisation des entretiens, trois personnes étaient sans domicile fixe suite à la perte de leur logement dans un incendie. Une participante qui avait des assurances avait la possibilité de prolonger son séjour dans un motel. Les deux autres personnes étaient à la rue puisqu'elles n'avaient pas d'assurances par manque d'argent.

« *On a été 3 jours [au motel], après ç'a été rallongé [de] 3 jours jusqu'à aujourd'hui. Puis là depuis ce midi je suis dans la rue* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 3)

L'accès au crédit est un obstacle à l'accès au logement. Les personnes qui n'ont pas une cote de crédit suffisante, ou qui sont plus jeunes, se voient refuser la location. Les enquêtes de crédit ont des coûts. Selon des participant·e·s au groupe de discussion de Rouyn-Noranda, même l'accès à un espace d'entreposage demande une enquête de crédit.

Santé et accès aux services

Les 15 participant·e·s aux entretiens individuels ont témoigné vivre avec des douleurs chroniques liées à un handicap, un accident ou un problème de santé comme la fibromyalgie. Six ont partagé avoir des blessures invalidantes liées au travail ou au transport actif. Neuf ont affirmé avoir reçu au moins un diagnostic, cinq des diagnostics multiples : dépression, TDAH, bipolarité, schizophrénie, trouble de la personnalité limite.

« J'ai eu un mental breakdown [...] Tu sais, quand je vis une période difficile, ils n'arrivent jamais à identifier pourquoi. Par exemple, on m'a posé cinq diagnostics différents » (Entretien individuel, Homme Témiscaming)

L'état de santé physique ou mentale de certaines personnes ne leur permet pas d'occuper un emploi.

« J'ai des problèmes de dos [...] j'ai des vertèbres écrasées dans le bas du dos. Tu sais je [ne] peux pas aller travailler » (Entretien individuel, Femme La Sarre 3)

« Présentement, je ne peux pas me retrouver en situation de haut stress en raison de ma santé mentale. Travailler implique beaucoup de socialisation, ce qui est très stressant. Je dois attendre que ma médication soit stabilisée d'abord »
(Entretien individuel, Femme Témiscaming)

Sur une échelle de 1 à 10, les personnes rencontrées lors des entretiens individuels ont toutes exprimé vivre au quotidien avec un niveau de stress supérieur ou égal à 8.

« À 12 oui! J'explose de stress peut-être 15 fois par jour » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« Ah du stress, ça va faire longtemps que j'en ai! » (Entretien individuel, Homme Nédélec)

« *J'ai l'impression que quelqu'un me serre* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 4)

Certain·e·s participant·e·s ont révélé avoir connu des périodes de grande détresse psychologique, allant jusqu'aux idéations suicidaires en raison de l'exclusion sociale. Ce sont leurs enfants qui les ont rattachés à la vie.

« *Je n'avais plus de vie dans moi, c'était noir, il n'y avait plus de couleur* » (Participante au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

« [Après ma séparation] *j'avais pu de ressources, j'avais le cerveau ben chaud et le cœur ben frette [...] C'est mon gars qui m'a amené voir le médecin* » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

« *Ça m'est arrivé d'avoir envie de me suicider, mais c'est mes enfants qui me retenaient* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

« *Mes enfants, ç'a été mon confort, mes enfants m'ont donné une motivation de continuer à vivre.* » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« *Quand j'ai fait ma dépression, à un moment donné, j'ai voulu disparaître [...] pis comme une petite voix dans ma tête [m'a dit] : "tes enfants, ils ont besoin de toi là, sont jeunes tu sais"* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 4)

L'accès aux services biopsychosociaux est un enjeu pour les participant·e·s des MRC d'Abitibi-Ouest et du Témiscamingue.

« *J'habite à Nédelec. Je dois aller à Ville-Marie ou à Rouyn pour mes rendez-vous (...) Mon médecin pour mon coude est à Amos.* » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

« *Je dois descendre à Rouyn (...) c'est une clinique privée pour les pieds* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 1)

« J'ai été hospitalisée à trois heures de chez moi et de ma famille (...) Dieu merci, ma belle-sœur vivait à Rouyn et elle avait un appartement où ma mère a pu vivre pendant ces deux mois. Mais si elle n'avait pas eu accès à cet appartement, elle aurait dû payer pour une chambre d'hôtel ou louer une maison (...) Maintenant, j'ai un rendez-vous (au téléphone) avec mon infirmière en santé mentale à Rouyn, je vois pas mon psychiatre (...) et [l'infirmière] je lui parle même pas une fois par mois » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

Les coûts engendrés par certains services restreignent leur accessibilité. Plusieurs personnes ont dit faire le choix de se priver de certains soins. Des participant·e·s au groupe de discussion de Ville-Marie ont soulevé que l'accès à certains programmes est payant, ce qui est contre-productif si l'objectif est d'aider les personnes en situation de pauvreté.

« J'ai mal aux dents [il va] falloir me les arracher encore. J'ai essayé de toutes me les arracher au vise-grip, mais il a fallu j'arrête ça faisait trop mal. Y m'en a resté 5. Le dentiste me charge 120\$. C'est trop cher, faque je garde mon mal » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

Alimentation, vêtements et activités

S'assurer d'avoir la nourriture nécessaire est au centre de l'organisation quotidienne des participant·e·s. Les manques sont fréquents et les personnes doivent trouver différentes façons de répondre à leurs besoins physiologiques.

« La pauvreté m'a apportée à aller chercher [des] idées, [ma] créativité avec [l'épicerie], parce que j'ai appris aussi vraiment jeune d'alterner mes recettes. On n'avait pas tout le temps du lait ou du fromage, des affaires comme ça [...] Mal nourri, on a moins de patience, on a des changements de caractère, ça rend triste. [...] J'ai honte de le dire, mais moi, la poubelle est devenue ma meilleure amie [...] quand on est dans un état... t'as pas mangé depuis 7 jours [...] On enlève un petit peu de moisi, c'est vraiment bon, tu sais? » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« [Avant l'incendie] *ça faisait déjà 5 mois à peu près qu'on n'avait pas une bonne alimentation [parce] qu'il [n'y] avait pas d'argent qui rentrait* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 3)

« *Y a des moments où j'ai eu des problèmes de nourriture, mais y avait des places où je pouvais aller [en] chercher, comme la banque alimentaire. J'ai eu des paniers de Noël quand j'avais des enfants.* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

Le manque d'argent nécessite de prioriser certains besoins par rapport à d'autres.

« *Depuis ma psychose, j'ai pris beaucoup de poids et je n'ai pas d'argent pour de nouveaux vêtements. Même dans les endroits comme Winners ou le Village des valeurs, c'est trop dispendieux Je préfère acheter de la nourriture et porter des vêtements trop petits [...] mon conjoint doit prendre une médication, mais puisqu'il arrive d'Ontario, il n'est pas couvert. Il doit payer pour sa médication [...] parfois, tu arrives au point où tu préfères mettre de la nourriture au frigo que payer pour ta médication* » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

« *Les légumes, les fruits? [C'est bien] trop cher et c'est rendu à 4,50\$ les raisins. Tu les amènes chez vous [tu les] manges pas tous et [ils ne] sont [déjà plus] bons, [ils] sont trop durs et dans le temps de 2 jours, [ils] sont tous pourris [...] J'achète rien que des cannages [s'ils sont] en spécial. Je ménage le plus possible.* » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

« *J'ai passé deux ans à manger des ramen. Je rêvais de manger des légumes frais* » (Participante du groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Les personnes qui ont des enfants ou un·e conjoint·e ont dit se sacrifier pour répondre à leurs besoins.

« *Mes enfants ont toujours passé en premier* » (Entretiens individuels, Femmes de Rouyn-Noranda 1 et 2, La Sarre 2 et 3)

« [Quand] *je fais une épicerie, je pense plus à mon conjoint qu'à moi, j'achète rien pour moi.* » (Entretien individuel, Femme de La Sarre 2)

« *Et moi, il y avait des soirs, je [ne] mangeais pas, il [n']y avait pas assez d'argent sur la table. J'ai passé ma famille avant moi.* » (Entretien individuel, Homme de Nédelec)

Pour les personnes qui peinent à couvrir l'essentiel de leurs besoins physiologiques, les loisirs sont mis de côté. Des participant·e·s ont dit se restreindre à rester à la maison pour limiter les coûts.

« *On vient au Centre de croissance ou on reste à la maison (...) quand on trouve ça plate on va marcher* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 4)

« *J'suis un gars qui aime ça sortir, bouger. Je suis pas capable de rester en dedans, pogné (...) Faque je me sens étouffé dans mon appartement* » (Entretien individuel, Homme La Sarre)

Une participante a partagé vivre du jugement lorsqu'elle pratique des loisirs.

« *Tu vas t'acheter un CD ou un film (...) les caissières elles vont faire des commentaires, vont regarder ma grosseur (...) Tu penses pas que tu devrais t'acheter de la bouffe à la place de t'acheter un DVD, à ta grosseur* » (Entretien individuel, Femme Malartic)

Des participant·e·s au groupe de discussion de Rouyn-Noranda ont souligné que la polyvalente d'Iberville ouvre une friperie dans ses locaux une journée par semaine. Des personnes de toutes les classes sociales, des élèves et des membres du corps enseignant s'y rendent. Cette mixité sociale évite la stigmatisation.

Éducation

Dix des quinze personnes rencontrées dans lors des entretiens fréquentaient un organisme en alphabétisation afin d'apprendre à lire, écrire et compter. Un participant analphabète a dit avoir choisi d'apprendre à compter plutôt que d'apprendre à lire à cause de sa situation de pauvreté.

« *Si tu sais pas compter, même si tu sais lire, t'avancera pas plus si tu comptes pas tes cennes* » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

Un participant au groupe de discussion de Ville-Maire avait fait des études universitaires avant de perdre la vue, se retrouvant inapte au travail. Deux autres personnes rencontrées lors des entretiens individuels ont affirmé avoir fait des études supérieures.

« J'ai commencé un[e] double majeur[e] en anglais et en psychologie behavioriste » (Entretien individuel, Homme Témiscaming)

« J'ai gradué comme travailleuse sociale » (Entretien individuel, Femme Malartic)

Pour plusieurs, même si les études supérieures pourraient être une façon d'améliorer leur situation, elles sont trop coûteuses. Il est nécessaire de travailler en même temps afin de subvenir à leurs besoins s'il n'est pas possible d'avoir le soutien financier des parents.

« Je travaillais 40 heures par semaine et j'allais à l'école à temps plein » (Entretien individuel, Homme Témiscaming)

Les participant·e·s au groupe de discussion de Ville-Marie ont souligné la difficulté d'avoir à sortir du Témiscamingue pour faire des études post-secondaires, en plus de déplorer que la majorité des bourses soient versées au mérite plutôt que selon les besoins.

Sept personnes ont témoigné avoir vécu de la violence physique, verbale et psychologique dans leur famille ou à l'école, ce qui a affecté leur capacité d'apprendre en classe.

« Mon père me battait (...) ça m'a pas aidé à apprendre » (Entretien individuel, Femme La Sarre 1)

« Au primaire, j'étais une grosse-ci, une grosse vache, une grosse chienne, une grosse conne, faque en français, en math, y'a rien qui rentrait à cause de ça » (Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

« On me battait à cause que je bégayais » (Entretien individuel, Homme Ville-Marie 3)

L'école a été décrite comme une source d'anxiété.

« Tu sais, je ne suis pas booksmart alors j'ai eu beaucoup de difficulté à l'école. C'est difficile pour moi d'aller aux études post-secondaires et d'avoir un travail. L'école m'a causé beaucoup de stress [...] j'étudiais beaucoup, puis je faisais des cartes-mémoires, j'étais même dans une salle toute seule quand je faisais mon test. Mais quand j'arrivais au test, mon prof me donnait 1 h avant le test pour étudier toutes mes notes. Puis là, j'arrivais au test et j'avais un blanc total » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

Pour certaines personnes, les membres du corps enseignant ont joué un rôle important.

« C'était à l'école primaire pis mon prof [m'a dit] t'es capable, je sais que t'es capable » (Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

« [à l'éducation aux adultes] mon professeur m'a aidée pour entreprendre les démarches pour reprendre contact [avec ma fille]. [...] Tu sais, j'avais un gros poids sur le cœur. Elle m'a donné son numéro de téléphone, puis tu sais aujourd'hui [je suis] heureuse de ça » (Entretien individuel, La Sarre 4)

Transport

Plusieurs participant·e·s aux groupes de discussion ont mentionné que la région mise principalement sur le transport automobile individuel. Posséder une voiture (et un permis de conduire) est gage de liberté, surtout dans un contexte où les commerces de détail et les épiceries sont de plus en plus éloignés du centre-ville. Or, ce moyen de transport engendre des frais importants en raison du coût de l'essence et de l'entretien du véhicule.

Les participant·e·s qui ne possèdent pas de véhicule ont dit dépendre des autres pour se déplacer. Certaines personnes ont dit avoir accès au transport adapté, mais la majorité a affirmé ne pas répondre aux critères. Le service coup de pouce, offert dans la MRC d'Abitibi-Ouest, fonctionne avec des coupons. Les critères d'admissibilité étaient toutefois jugés trop restrictifs par les participant·e·s.

Certain·e·s participant·e·s ont mentionné que les tarifs de taxi sont trop élevés et que le service n'est pas fiable en raison du manque d'effectifs. La Ville de Rouyn-Noranda est la seule municipalité de la région qui offre un service d'autobus. Lors du groupe de discussion local, l'annonce de la gratuité prochaine (mai 2023) du service a été perçue positivement. Cependant, les participant·e·s ont souligné qu'il est difficile d'avoir accès à l'information sur les circuits ailleurs qu'en ligne, et qu'aucun circuit ne couvre les secteurs ruraux. Des services de livraison à domicile gratuits, comme pour la livraison de paniers de Noël, facilitent l'accès aux ressources pour les personnes qui n'ont pas accès à du transport.

L'unique compagnie de transport interurbain privée de la région offre un à deux départs aller-retour par jour dans les différentes MRC. En raison du manque de personnel, plusieurs points de vente ruraux ont dû fermer. Les billets doivent donc être achetés en ligne.

Relations interpersonnelles, préjugés et violence

L'ensemble des participant·e·s ont dit vivre de l'exclusion et de l'isolement. Certaines occasions de rencontres sociales peuvent engendrer de l'exclusion puisqu'elles impliquent des achats comme des cadeaux. Ne pas donner de cadeau ou donner un « cadeau de pauvre » est vécu comme une expérience stigmatisante.

« Je veux socialiser et sortir avec des ami·e·s, mais je n'ai pas d'argent. Quand je suis avec ma famille et que tout le monde achète des cadeaux, moi je ne peux pas. Je sais que ça ne les dérange pas et que tout ce qu'ils veulent pour Noël, c'est d'être avec moi. J'aimerais être capable de leur redonner pour tout ce qu'ils font pour moi dans l'année. Je me sens comme un déchet parce que je ne suis pas capable d'acheter un cadeau de Noël pour ma mère. Quand tu as de l'argent, tu peux aller à des endroits pour socialiser. Quand tu es pauvre, tu dois rester chez toi. Ça affecte la santé mentale » (Entretien individuel, Femme Témiscaming 1)

Bien que certain·e·s participant·e·s aient dit pouvoir compter sur les membres de leur famille, plusieurs vivaient du rejet en raison de leur pauvreté. Sept avaient très peu, voire pas de contacts avec leur famille. Par conséquent, certain·e·s participant·e·s aux entretiens et aux groupes de discussion ont développé une conception différente de la famille, composée de personnes choisies, qui se comprennent et s'entraident.

« Je vois la famille comme étant les personnes qui sont là pour toi, pas celles qui disent être ta famille » (Entretien individuel, Homme Témiscaming)

Des membres de ce groupe ont aussi dit être victimes de profilage social par les policiers qui « criminalisent la pauvreté ». Ainsi, les personnes en situation de pauvreté sont souvent sur-judicialisées, par exemple en raison de la distribution de contraventions pour errance ou d'autres motifs discutables.

« J'ai commis le crime d'être pauvre à la Place de la citoyenneté » (Participant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Une personne qui a vécu en situation d'itinérance a affirmé avoir été expulsée de commerces au centre-ville de Val-d'Or et a témoigné des liens entre la discrimination vécue par les personnes en situation d'itinérance et le racisme envers les Autochtones. Cette intersection des oppressions accentue l'exclusion sociale.

« Si t'es itinérante, t'es [perçue comme une] voleuse et si t'es Autochtone comme moi, c'est pire » (Entretien individuel, Femme Malartic)

En plus de la violence familiale et de l'intimidation en milieu scolaire, des personnes participantes, majoritairement des femmes, ont témoigné avoir vécu d'autres formes de violence. Deux hommes ont dévoilé avoir été victimes de violence conjugale et un d'entre eux a aussi vécu une agression à caractère sexuel alors qu'il était en contexte d'exploitation chez des agriculteurs à l'âge de 17 ans. Lors des entretiens individuels, quatre femmes ont dévoilé avoir été victimes d'agressions sexuelles à plusieurs reprises, incluant des cas d'inceste et de viol en contexte conjugal. Lors des entretiens individuels et des groupes de discussion, sept femmes ont témoigné avoir vécu différentes formes de violence conjugale (financière, verbale, psychologique, physique ou sexuelle).

« Il [ne] me frappait pas, mais tu sais, il me criait des bêtises, mettons verbales : criss de vache, criss de charogne. Un moment donné je l'ai regardé et je lui ai dit "criss moi une claque sur la gueule, ça va faire moins mal" » (Entretien individuel, Femme La Sarre 4)

« *Je suis tombée enceinte à 14 ans, d'inceste* » (Entretien individuel, Femme de Malartic)

« *À 17 ans [mon grand-père] m'a violée [...] [mon ex-conjoint] m'a volée et m'a violée* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

« *Il m'a battue quand j'étais enceinte [...] J'ai été avec un [autre] homme qui avait beaucoup de violence envers moi [...] je devais consommer de la drogue parce que sinon j'avais trop peur de lui* » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 1)

« *Enfant, j'ai été abusée* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 1)

Un participant a témoigné avoir été agressé physiquement par son voisin parce qu'il est en situation de pauvreté.

« *J'suis allé le voir ben poliment (...) Il m'a dit " mon osti de bs j'vais te dompter". Il m'a pogné au collet, il m'a crissé à terre, il m'a cassé une côte. ».* (Entretien individuel, Homme Nédelec).

Rapports aux organisations gouvernementales et communautaires

Les participant·e·s au groupe de discussion de Ville-Marie et une participante de Rouyn-Noranda ont mentionné que les programmes d'employabilité gouvernementaux sont souvent de courte durée. Il y a aussi beaucoup de roulement, ce qui entraîne de l'instabilité pour les personnes qui y participent. De plus, ces programmes créent des attentes auprès des bénéficiaires, mais ne sont pas toujours à la hauteur.

Plusieurs participant·e·s aux entretiens et aux groupes de discussion ont souligné que les personnes en situation de pauvreté doivent constamment revendiquer et défendre leurs droits et ceux de leurs enfants au sein des institutions. Selon certain·e·s, avoir des enfants peut aussi être un facteur d'exclusion vu le peu d'accommodements offerts.

« *Il y a rarement des accommodements pour tenir compte des contraintes des personnes qui ont des enfants. "Arrange-toi, c'est ton choix!"* » (Participante au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Des personnes ont affirmé ne pas avoir droit aux mêmes services en raison de leur situation de pauvreté et sentir que leur vie a moins de valeur aux yeux du personnel du réseau de la santé et des services sociaux.

« Parce que t'es pauvre, t'as pas le droit de vivre » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Deux participantes ont décrit leur hospitalisation en psychiatrie comme un événement traumatisant lors duquel leurs droits n'ont pas été respectés.

« J'ai été [à l'hôpital de Malartic] un an et j'ai fui. J'ai fait un refus de médical pour aller en cour [...]. L'hôpital [est] pas venu à bout d'organiser que j'aie en cour. J'ai perdu mon cas » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« Quand je suis allée en psychiatrie [...] [je n'ai] pas été traitée comme un humain, j'ai été traitée comme un animal [...] j'ai pas pu être informée ou m'exprimer puis dire non, je [ne] consent pas à ça. Ils me disaient "Oh, tu veux pas faire ça? Ben tu verras pas tes parents d'abord!" Je suis allée faire pipi, l'infirmière m'a regardée faire pipi parce qu'il [n']y avait pas de porte. Je m'excuse là, je sais que je suis malade, mais donne-moi mon fucking privé esti, je suis en train de pisser! [...] j'aurais pu au moins avoir une travailleuse sociale qui est là avec moi pour me supporter tu sais au moins juste jaser, te dire c'est correct que tu te sentes comme ça, c'est normal [...] je suis allergique à l'Haldol et ils continuaient de m'en donner [...] J'avais tellement peur que j'écrivais "help" dans ma fenêtre » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

De plus, les services de la protection de la jeunesse étaient parfois perçus négativement. Trois participant·e·s n'avaient plus la garde de leurs enfants suite à un placement en protection de la jeunesse. Une autre participante a soulevé avoir été signalée deux fois, mais que les signalements n'ont pas été retenus.

« J'ai eu la DPJ par deux fois. La première fois, ma mère était chez nous, y ont eu des témoins. La deuxième fois j'ai dit 'garde, j viens de passer presque 12 heures avec ma fille. Je leur ai dit checkez dans mon garde-manger dans mon frigo, je vais

une fois par semaine à la banque alimentaire, mes enfants manquent jamais de rien. Je suis assez débrouillarde. » (Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

Deux participant·e·s ont été placé·e·s en famille d'accueil à un jeune âge. Cette rupture des liens familiaux avec la famille d'origine a eu des conséquences sur leur développement relationnel.

« J'ai été placée en famille d'accueil à l'âge de 5 ans [...] J'ai fait 11 familles d'accueil [...] J'ai revu mes parents à 17 ans et demi [...] C'est plus [du] négatif [dans] ma vie [la protection de la jeunesse] parce que je l'ai déjà vécu quand j'étais jeune puis là, je le revis avec mes enfants » (Femme La Sarre 3)

« Entre 1 an et demi et deux ans, j'ai été pris par le gouvernement et j'ai été adopté à l'âge de 5 ans. Entre 2 ans et 5 an, j'avais encore des visite avec ma mère biologique [...] j'ai eu de la difficulté à m'attacher à une réelle figure parentale » (Entretien individuel, Homme Ville-Marie)

Des participant·e·s ont partagé des expériences négatives vécues lors d'interactions avec des agent·e·s d'aide socioéconomique et d'aide sociale.

« Ils veulent pas que le monde se donnent un coup de main. On me l'avait dit : "sur le BS tu vas te retrouver tout seul". Ma fille est venue rester avec moi un bout de temps. Elle n'avait pas d'argent, elle n'avait pas d'ouvrage, j'y ai dit "viens-t'en, hein, je vais te prendre! T'as rien qu'à faire le ménage à la maison, puis m'aider dans le bois". Elle est restée 4 mois. Y en a un qui a fait une plainte, puis le BS m'a coupé [...] Je voulais pas avoir de cellulaire dans mes poches. Le BS m'a dit si t'as pas de cellulaire on va te couper. Faut être capable de te rejoindre partout [...] quand j'ai appelé [pour faire reconnaître mon invalidité] ils m'ont coupé de 200\$. Faque tu fermes ta gueule et t'endures » (Entretien individuel, Homme Nédelec).

« J'ai appelé le 1^{er} du mois et l'homme au téléphone était méchant. Je suis directe, mais polie et respectueuse parce que je sais que c'est un travail difficile et je lui explique ma situation et puis il commence à parler par-dessus-moi et il soupire quand j'essaie de parler. Il a dit "Oh mon dieu" sur un ton sarcastique. Il faisait

des commentaires bêtes [...] J'ai essayé de l'ignorer, tu sais, on est des personnes aussi [...] J'ai senti qu'on m'a manqué de respect. J'appelle parce que j'ai vraiment besoin d'argent maintenant. Je sais qu'ils reçoivent beaucoup d'appels, mais ils n'ont pas à nous manquer de respect parce qu'on fait moins d'argent » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

Des membres du groupe de discussion à Rouyn-Noranda ont affirmé ne pas être pris au sérieux lorsqu'ils s'adressent à la régie du logement en raison de leur situation de pauvreté.

Malgré les expériences négatives, le rôle des organismes communautaires auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale semble central. Ils permettent de briser l'isolement, d'avoir accès à des services plus adaptés aux besoins, de faire tomber des barrières, de développer ses talents, ce qui est valorisant. Les participant·e·s y reçoivent des services d'aide toutes les semaines et souvent même au quotidien.

« C'est [la directrice de l'organisme] qui me voyage une semaine, puis [une femme qui fréquente l'organisme] qui me voyage l'autre semaine [...] J'ai beaucoup de services avec [la directrice de l'organisme communautaire] elle est là pour mon budget, quand j'ai des dépenses, elle me donne l'argent [...] Elle vient à la caisse avec moi, elle vient à l'épicerie avec moi [...] C'est elle qui s'occupe de moi le plus » (Entretien individuel, Femme La Sarre 1)

« [Lors des] rencontres qu'on a [dans les locaux de l'organisme communautaire], on fait de l'artisanat, on a des fruits, du fromage, on a [des boissons gazeuses], on est gâté·e·s, tu sais [...] quand tu réalises que t'es pas capable de te le donner toi-même, mais qu'il y a une organisation comme ça, ça vaut la peine de venir pour le support, les projets, on s'entraide vraiment » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« [La travailleuse de l'organisme] me met au défi [...] tout le monde m'a toujours dit "t'es pas bon, t'es pas bon", alors là tu te penses pas bon. Avec [elle] c'est une autre paire de manches. J'aime ça venir [au centre d'alphabétisation] ça me change les idées. Je vois mes choses que je fais à tous les jours et ça avance bien [...]

[L'autre jour] *j'avais un trouble, j'étais déprimé. Elle m'a donné le numéro pour appeler. Pis là j'ai appelé pis là ça va mieux.* » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

Les travailleuses et travailleurs des organismes communautaires jouent aussi un rôle de représentation et de défense des droits auprès des institutions.

« [La directrice de l'organisme] *a écrit une lettre pour avoir un loyer au niveau en bas dans mon HLM parce qu'avec mes pieds, moi là, bientôt je [ne] marcherai plus.* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 1)

« *Que ça soit l'hôpital, le centre Jeunesse, la Piaule, n'importe quoi, [les intervenantes de l'organisme] vont t'apporter, t'appuyer et te montrer c'est quoi la pauvreté* » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« *Le docteur [ne] voulait pas me donner des appareils auditifs parce que je suis trop jeune [...]* [la travailleuse de l'organisme] *m'a eu un rendez-vous et je les ai depuis ce temps-là* » (Entretien individuel, Homme Nédelec)

Un participant ayant un trouble de langage (Homme Ville-Marie 3) a dit s'appuyer grandement sur son intervenante communautaire pour l'accompagner lors de ses démarches afin de s'assurer d'être compris et d'avoir accès aux services.

Pour onze des quinze personnes rencontrées, l'organisme communautaire le plus fréquenté, un centre d'alphabétisation, un centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel ou un centre pour les personnes vivant avec un problème de santé mentale, fait partie de leur réseau immédiat. Les travailleurs·euses des organismes font partie de leur « famille choisie ». Ce sont des personnes sur qui compter, que certain·e·s participant·e·s voient plus souvent que leurs enfants, leurs parents ou les autres membres de leurs familles.

« *C'est comme ma 2^e famille [...]* [la directrice de l'organisme] *m'a dit : "j'te laisserai pas tomber"* » (Entretien individuel, Femme La Sarre 3)

« [Je peux compter sur] *mes enfants et [l'intervenante]* » (Entretiens individuels, Femme La Sarre 2 et Homme Nédelec 5)

Les témoignages des participant·e·s montrent que les organismes communautaires jouent un rôle important dans la sortie d'exclusion sociale des personnes en situation de pauvreté.

« Si tu vas chercher leur aide, tu vas t'en sortir, la vie est trop dure sans eux »
(Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

Sentiment d'appartenance

Plusieurs des participant·e·s associaient le sentiment d'appartenance à leur contribution dans la communauté. L'entraide et la solidarité étaient au cœur de leur discours.

« Être pauvre, c'est de donner et d'aider même quand toi t'as rien » (Entretien individuel, Homme Ville-Marie 2)

« J'essaie de faire le plus que je peux avec ce que j'ai pour aider les personnes qui en ont besoin [...] Tout ce que tu peux faire pour améliorer la journée de quelqu'un, tu devrais le faire [...] Je ne travaille pas, alors je veux aider les gens autant que je le peux [...] J'essaie de donner à ceux qui ont moins que moi. Je prépare des petits sacs avec des serviettes hygiéniques et des condoms pour les femmes en situation d'itinérance » (Entretien individuel, Femme Témiscaming)

« Même quand je fouillais dans les poubelles, je [ne] gardais pas tout pour moi, j'en donnais aux autres qui étaient pires que moi » (Entretien individuel, Femme Malartic)

« Quand ça allait mieux [financièrement] j'allais redonner des sacs de linge au Centre d'aide parce que c'est important de redonner [...] j'allais donner des cours de cuisine avec la banque alimentaire » (Entretien individuel, Femme La Sarre 2)

« Je fais toujours du bénévolat. Les gens à Ville-Marie savent que je suis toujours là et [qu'ils] peuvent compter sur moi » (Entretien individuel, Homme Ville-Marie 4)

« [Les personnes en situation de pauvreté], *on a le sentiment de communauté plus fort. On sait c'est quoi la misère* » (Participant du groupe de discussion de Ville-Marie)

Trois personnes ont souligné que de s'impliquer auprès du comité logement régional leur a permis de se sentir moins impuissantes en contribuant à enrayer la crise du logement.

Solutions collectives

Certain·e·s participant·e·s ont dénoncé l'inaction et le désintérêt de la classe politique envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

« *Si la société [se souciait des personnes en situation de pauvreté], il y aurait des actions concrètes. S'ils s'en souciaient, il y aurait des politiques comme un contrôle immobilier, un contrôle des loyers [...] des lois qui régissent le prix des aliments.* » (Entretien individuel, Homme Témiscaming)

Par ailleurs, trois participants déploraient aussi le manque d'entraide dans la communauté.

« *Dans le passé, il y avait plus de soutien communautaire. Maintenant, c'est plus individuel. La "communauté", c'est rendu la famille proche et les amis. Ce n'est plus le quartier, les voisins.* » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

« *On ne prend plus le temps de s'écouter, de se comprendre et de s'entraider* » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie)

« *Tout le monde est sur son téléphone, pu personne s'aide* » (Entretien individuel, Homme Ville-Marie 3)

Les participant·e·s aux entretiens individuels et aux groupes de discussion ont identifié différentes solutions qui permettraient de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Alors que les personnes ont critiqué le système capitaliste et sa répartition inéquitable de la richesse, elles ont proposé différentes façons de palier les inégalités :

- ❖ Ne pas pénaliser l'entraide par des coupes dans l'aide sociale;
- ❖ Mettre sur pied des mécanismes de contrôle des prix des aliments et des loyers;
- ❖ Instaurer un revenu minimum garanti, suffisant et universel, donc disponible pour toute la population;
- ❖ Faciliter l'accès à l'éducation en ruralité en finançant convenablement les établissements;
- ❖ Développer un système de transport collectif accessible pour toute la population dans tous les territoires;
- ❖ Construire davantage de logements sociaux;
- ❖ Miser sur la mixité sociale pour réduire la stigmatisation, à condition de travailler en amont pour lutter contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté, analphabètes et vivant avec des difficultés de santé mentale;
- ❖ Développer et soutenir les ressources communautaires;
- ❖ Favoriser les modèles coopératifs.

RECOMMANDATIONS

En fonction des réalités régionales et face à l'urgence d'agir contre la pauvreté et l'exclusion sociale, cette étude permet de proposer des pistes d'action régionales et locales. Six recommandations principales se dégagent des récits des participant·e·s et de leurs propositions de solutions collectives.

1. Logement coopératif et transport collectif

Les besoins sont criants en matière de logement et de transport dans la région, mais la pénurie de logement et l'accès restreint au transport sont des problématiques qui perdurent. Il apparaît évident que ces secteurs doivent être affranchis de la logique marchande et de l'impératif de rentabilité. Les municipalités peuvent jouer un rôle central dans le développement de modèles de logement coopératif et de transport collectif. Puisque le logement est un droit, les municipalités auraient intérêt à assumer le leadership du développement de logements sociaux et d'hébergements temporaires de courtes et moyennes durées (6 mois à 3 ans). De plus, en contexte de crise climatique, les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue devraient jouer un rôle important dans le développement de services de transport collectif et durable dans tous les secteurs de la région, en cohérence avec les réalités territoriales de chaque MRC. Le transport collectif intra-urbain devrait être un service gratuit et le système de transport collectif interurbain aurait avantage à être revu en fonction du modèle coopératif. Des initiatives de co-voiturage et de minibus existent déjà dans le secteur privé, mais peinent à répondre aux besoins de l'ensemble de la population en raison de leur coût et du fait que les réservations se font principalement en ligne.

2. Revenu minimum garanti

Un revenu de base suffisant permettrait de réduire les écarts de richesse et les injustices qui en découlent. Une telle mesure sociale permettrait d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et de solidifier le filet social, contribuant ainsi à lutter contre l'exclusion sociale. L'établissement d'un revenu minimum garanti encouragerait davantage de citoyen·ne·s à s'engager dans les activités de la sphère domestique (p. ex. : s'occuper d'un enfant ou d'un parent) ou dans la société civile (p. ex. : associations, organismes communautaires, bénévolat, etc.) (Couturier, 2013; Vandamme, 2021).

Bien que la mise en place de telles mesures relève généralement des paliers de gouvernement fédéral et provincial, des possibilités existent au sein des municipalités. Par exemple, la ville de Grande-Synthe, en France, a mis sur pieds en 2019 une mesure de Minimum social garanti (MSG) destinée aux personnes vivant sous le seuil du faible revenu. La personne bénéficiaire de cette aide est accompagnée par un·e intervenant·e local·e et s'engage à ce que les sommes attribuées soient utilisées pour le logement, le transport, les études, la recherche d'emploi et les démarches de réinsertion sociale (Cayol, 2020, 2022; Degorre, s.d.).

L'augmentation du salaire minimum l'atteinte de l'équité salariale entre les hommes et les femmes sont d'autres mesures liées au revenu qui permettraient de réduire les écarts de richesse et, par conséquent de lutter contre la pauvreté (Boivin, 2020; Quesnel-Vallée *et al.*, 2020).

3. Sensibilisation aux préjugés dans les services publics

À la lumière des témoignages recueillis, la discrimination et les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des services publics est inquiétante. La sensibilisation doit se poursuivre auprès des services publics tels le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et les services municipaux. Ce travail devrait être réalisé en collaboration avec le milieu communautaire et impliquer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion afin de leur permettre de témoigner des expériences discriminatoires qu'elles ont vécues. Ce processus basé sur une approche d'éducation populaire doit également considérer les autres motifs de discrimination qui peuvent s'ajouter au vécu des personnes en situation de pauvreté, comme les préjugés en fonction du genre, de l'origine, de la culture, de la langue et de l'état de santé mentale.

Lutter contre la stigmatisation facilitera l'accès aux services pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, ce qui permettrait de réduire les inégalités, notamment en matière d'éducation, de logement et de santé.

4. Formation en littératie, numératie et littératie numérique

Puisque l'analphabétisme est un facteur de risque important de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et puisque l'utilisation de l'informatique est désormais nécessaire au quotidien, il est impératif d'augmenter l'accès aux formations en littératie, numératie et littératie numérique dans

toutes les MRC. Cela nécessite non seulement d'augmenter l'offre de formations, mais aussi de rémunérer les participant·e·s, comme cela se fait pour les cours de francisation et tel que suggéré par le Réseau de lutte à l'analphabétisme (2016). Alors que le soutien à l'alphabétisation relève généralement du gouvernement provincial, la Fondation pour l'alphabétisation du Québec suggère que des organisations régionales pourraient s'impliquer, notamment les centres de services scolaires et le milieu des affaires (Radio-Canada, 2023).

5. Reconnaissance et développement des compétences en milieu du travail

Alors que les entreprises et organisations régionales ont de la difficulté à combler leurs équipes, de nombreuses personnes en situation de pauvreté possèdent diverses aptitudes qui pourraient être mises en valeur. Pour ce faire, deux approches complémentaires sont à considérer : (1) faire des entrevues situationnelles et mettre l'accent sur les capacités et l'expérience plutôt que sur les diplômes et titres de compétences formels (Caron *et al.*, 2019); et (2) embaucher des personnes aptes au travail mais sans diplôme et les former en entreprise ou en alternance travail-études (FCCQ, 2022).

6. Financement adéquat des organismes communautaires

Les organismes communautaires jouent un rôle important auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, mais disposent de peu de ressources pour s'en acquitter. Par conséquent, les organismes communautaires de la région revendiquent (1) une augmentation suffisante et une indexation annuelle de leur financement à la mission selon la hausse des coûts de fonctionnement; (2) le respect de leur autonomie de pratique et de leur expertise développée par et pour les communautés; et (3) la réalisation de la justice sociale et le respect des droits par la mise en place d'actions structurantes et un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux (Campagne Engagez-vous pour le communautaire, 2022).

Alors que les industries minière et forestière engendrent des profits importants, les municipalités pourraient contribuer à une meilleure répartition de la richesse et soutenir davantage le milieu communautaire en allouant une partie des taxes collectées à ces entreprises à un fonds de soutien des organismes communautaires. Cela leur permettrait d'assurer leur fonctionnement, en plus de maintenir leur autonomie en évitant de devoir recourir à la philanthropie.

RÉFÉRENCES

- Audet, A. (2022). *De nouvelles ruptures de services dans des CLSC ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1856012/sante-pandemie-delestage-penurie>
- Beaucaire, K. et Schepper, B. (2022). *Portrait des inégalités d'accès aux services de santé en Abitibi-Témiscamingue*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/acces-sante-abitibi-temis/>
- Boismenu, G., Dufour, P. et Lefèvre, S. (2018). *La pauvreté : Quatre modèles sociaux en perspective*. Presses de l'Université de Montréal. <http://books.openedition.org/pum/4399>
- Boivin, L. (2020). L'équité salariale pour les femmes au Québec : un enjeu toujours d'actualité. *Politiques et Sociétés*, 39(3), 189-212. <https://id.erudit.org/iderudit/1072090ar>
- Caillou, A. (2019). *Obstétrique: naître ou ne pas naître à La Sarre... Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/552383/service-d-obstetrique-la>
- Campagne Engagez-vous pour le communautaire. (2022). *Les revendications*. Engagez vous pour le communautaire. <https://engagezvousaca.org/accueil/les-revendications/>
- Caron, J., Asselin, H. et Beaudoin, J.-M. (2019). Attitudes and behaviors of mining sector employers towards the Indigenous workforce. *Resources Policy*, 61, 108-117.
- Cayol, C. (2020). *Analyse de la mise en place du Minimum Social Garanti*. Ville de Grande-Synthe et Université de Lille. http://www.ville-grande-synthe.fr/wp-content/uploads/2021/02/Analyse-MSG-N1-C.Cayol_.pdf
- Cayol, C. (2022). « Éradiquer la pauvreté » ou accompagner : Des approches diverses de la pauvreté dans la mise en œuvre d'une politique sociale locale. *Revue des politiques sociales et familiales*, 144(3), 9-24. <https://doi.org/10.3917/rpsf.144.0009>
- Collini, M. (2017). *Survol des chiffres de population*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. https://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/oat_mars-avril2017.pdf
- Collini, M. (2019). *Caractère bidimensionnel de la pauvreté*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. https://observat.qc.ca/documents/bulletin/oat_oct-nov2019_vf.pdf
- Collini, M. (2020). *La pauvreté et les inégalités*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. https://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat_2020_portrait_pauvrete_vf.pdf
- Collini, M. (2021). *Se trouver un logement*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. <https://www.observat.qc.ca/publications/bulletins/2021/03/mars-avril-2021/se-trouver-un-logement>

Collini, M. (2022). *Tableau de bord de l'Abitibi-Témiscamingue édition 2022 indicateurs et faits saillants*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. https://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat_tableau_bord_2022_vf.pdf

Cotnoir, J.-M. (2021). *Après Senneterre, La Sarre se mobilise pour conserver ses soins de santé*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1831347/coupures-lits-hopital-la-sarre-pediatrie>

Couturier, E. (2013). *Revenu minimum garanti: trois études de cas*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/IRIS-brochure-Revenu-Minimum_WEB.pdf

Degorre, L. (s.d.). *Minimum Social Garanti*. Mairie de Grande-Synthe. <https://www.ville-grande-synthe.fr/minimum-social-garanti/>

Demontigny, S. (2021). *Marketing territorial endocentré axé sur la culture: le cas de la démarche CULTURAT en Abitibi-Témiscamingue* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue].

Dumais, H. et Bouchard, É. (s.d.). *Écriture inclusive : lignes directrices*. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. <https://www.uqat.ca/uqat/edi/doc/guide-redaction-inclusive.pdf> s.d.

FCCQ. (2022). *S'adapter au marché du travail en pleine évolution*. Fédération des chambres de commerce du Québec. <https://www1.fccq.ca/wp-content/uploads/2022/04/recueil-fccq-marche-travail-web-5avril2022-vf.pdf>

FéminÉtudes. (2020). *Guide d'écriture inclusive*. Université du Québec à Montréal: Institut de recherches en études féministes. https://www.iref.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/56/2022/05/Guide_ecriture_inclusive_feminetudes_2020.pdf 2020

Fondation pour l'alphabétisation. (2021). *La littératie au Québec : un regard local sur les enjeux - Faits saillants*. https://fondationalphabetisation.org/wp-content/uploads/2021/10/FPAL27_FicheSommaire_EtudeLitteratie_20211013.pdf?x12910 2021

Fortier, T. (2022a). *Coupures dans les CLSC ruraux vivement critiquées*. Noovo Abitibi. <https://noovoabitibi.ca/blogue/article/fermetures-de-certains-clsc>

Fortier, T. (2022b). *Service d'obstétrique : des problèmes récurrents au Témiscamingue*. Noovo Abitibi. <https://noovoabitibi.ca/blogue/article/coupure-de-service-%C3%A0-ville-marie-de-grands-impacts>

Fournier, M. (2018). *Portrait des bénévoles et du bénévolat*. Réseau de l'action bénévole du Québec. https://www.rabq.ca/admin/incoming/20180618151309_rapport.pdf

Gélineau, L., Pagès, A., Desgagnés, J.-Y., Gaudreau, L., Fréchette, A. et Morency-Carrier, M.-C. (2018). *Pauvreté et intervention sociale en milieu rural: Présentation du dossier*. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1054258ar>

Ghorra-Gobin, C. (2010). De la métropolisation : un nouveau paradigme ? *Quaderni*, (73), 25-33. <https://doi.org/10.4000/quaderni.442>

Gouvernement du Québec. (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale c. 112* Assemblée nationale du Québec. <https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/lutte-contre-la-pauvrete/loi.asp>

Green, D. A. et Riddel, W. C. (2007). *Littératie et marché du travail : formation de compétences et incidences sur les gains de la population de souche, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*. Statistique Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2007/statcan/89-552-M/89-552-MIF2007018.pdf

Grenier, S., Jones, S., Strucker, J., Murray, T. S., Gervais, G. et Brink, S. (2008). *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. L'apprentissage de la littératie au Canada : Constatations tirées de l'Enquête internationale sur les compétences en lecture*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-552-m/89-552-m2008019-fra.pdf?st=2rnJAt0v>

Groulx, L.-H. (2011). *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire*. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.

Guilbault Fitzbay, M. (2021). *Apprendre à nous écrire : guide et politique d'écriture inclusive*. Club Sexu.

Institut de la statistique du Québec. (2022). *Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), seuils après impôt, ménages, Québec, 1996-2019*. Institut de la Statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/faible-revenu-a-lechelle-du-quebec-selon-la-mesure-du-faible-revenu-mfr/tableau/taux-de-faible-revenu-mfr-seuils-apres-impot-menages-quebec>

Landry, M.-A. (2020). *La MRC d'Abitibi déplore la suppression des soins infirmiers en milieu rural*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1753482/maires-mrc-abitibi-coupures-services-sante>

Lechaume, A. et Savard, F. (2015). *L'exclusion sociale associée à la pauvreté*. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.

Levitas, R., Pantazis, C., Fahmy, E., Gordon, D., Lloyd, E. et Patsios, D. (2007). *The multi-dimensional analysis of social exclusion*. University of Bristol : Bristol Institute for Public Affairs.

Loignon, C., Hudon, C., Goulet, É., Boyer, S., De Laat, M., Fournier, N., Grabovschi, C. et Bush, P. (2015). Perceived barriers to healthcare for persons living in poverty in Quebec, Canada: the EQUihealthY project. *International Journal for Equity in Health*, 14(1), 4. <https://doi.org/10.1186/s12939-015-0135-5>

- Marcoux, M.-J. (2015). *Égalité femmes-hommes, portrait statistique. Abitibi-Témiscamingue*. Conseil du statut de la femme.
- Matte, J.-M. (2021). *Fermeture de l'urgence de Senneterre : Le ministre Dubé doit revoir sa position*. Ville de Senneterre. <https://www.ville.senneterre.qc.ca/fr/actualites/3144/fermeture-de-l-urgence-de-senneterre-le-ministre-dube-doit-revoir-sa-position>
- Millar, J. (2007). Social exclusion and social policy research: defining exclusion. Dans D. Abrams, J. Christian et D. Gordon (dir.), *Multidisciplinary handbook of social exclusion research*. John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9780470773178.ch1>
- Nolan, B. et Marx, I. (2012). Economic inequality, poverty, and social exclusion. *Oxford Handbook of Economic Inequality*, 33. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199606061.013.0013>
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2021). *Taux d'inoccupation des logements selon les agglomérations de recensement, Abitibi-Témiscamingue, 1989 à 2021*. <https://observat.qc.ca/tableaux-statistiques/habitation/marche-locatif-logement-social-et-abordable/taux-dinoccupation-des-logements-selon-les-agglomerations-de-recensement-abitibi-temiscamingue-1989-a-2021>
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2022). *Nombre de ménages et délais d'attente d'un logement social, régions administratives, 31 décembre 2021*. <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/habitation/marche-locatif-logement-social-et-abordable/nombre-de-menages-et-delais-dattente-dun-logement-social-regions-administratives-31-decembre-2021>
- Quesnel-Vallée, A., Bilodeau, J., Beauregard, N., Béland, D., Bourque, M., Connolly, M., Haeck, C., Le Bourdais, C., Moulin, S., Pugliese, M., Riva, M. et van den Berg, A. (2020). *Politiques sociales favorisant la redistribution de la richesse : options pour le contexte québécois*. Rapport remis au Fonds de recherche du Québec dans le cadre du programme Actions concertées.
- Raphael, D. (2020). *Poverty in Canada: Implications for health and quality of life*. Canadian Scholars.
- Racine, S. (2007). Un tour d'horizon de l'exclusion. *Service social*, 53(1), 91-108. <https://doi.org/10.7202/017990ar>
- Radio-Canada. (2018). *Les femmes n'ont plus accès à l'avortement à Rouyn-Noranda pour une durée indéterminée*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1123843/avortement-a-rouyn-noranda-pour-une-duree-indeterminee>
- Radio-Canada. (2023). *Alpha Lira demande un financement récurrent pour l'alphabétisation*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950369/organisme-numeratie-litteratie-alpha-lira>

Renaud, G. (2022). *L'urgence de Témiscaming-Kipawa fermée le soir et la nuit tout l'été*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1891403/sante-cisssat-fermeture-urgence-temiscaming>

Réseau de lutte à l'analphabétisme. (2016). Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme. Plateforme du Réseau de lutte à l'analphabétisme. <http://lutteanalphabetisme.ca/wp-content/uploads/2016/05/Plateforme-R%C3%A9seau-de-lutte-%C3%A0-lanalphab%C3%A9tisme-VFc.pdf>

Routhier, C. (2022). *Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue*. Institut de la statistique du Québec et Desjardins.

Roy, S. et Soulet, M.-H. (2001). Présentation. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 3-11. <https://doi.org/10.7202/008308ar>

Salomon, K. (2014). *Inégalités en santé et vie de quartier: le sentiment d'appartenance comme déterminant de la santé chez des femmes vivant dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve* [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal].

Silver, H. (2007). *The process of social exclusion: The dynamics of an evolving concept*. Brown University : Department of Sociology. <https://papers.ssrn.com/abstract=1629282>

Société d'habitation du Québec. (2022). *L'habitation en bref 2021*. Gouvernement du Québec. <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/habitation-en-bref-2021.pdf>

Statistique Canada. (2022). *Caractéristiques de la santé, estimations pour une période de deux ans*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310011301>

Tremblay-Pépin, S., Dufour, M. et Labrie, V. (2020). *Y a-t-il eu une réduction de pauvreté et des inégalités au Québec entre 2012 et 2017?* Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche_1__WEB.pdf

van Bergen, A. P. L., Wolf, J. R. L. M., Badou, M., de Wilde-Schutten, K., IJzelenberg, W., Schreurs, H., Carlier, B., Hoff, S. J. M. et van Hemert, A. M. (2018). The association between social exclusion or inclusion and health in EU and OECD countries: a systematic review. *European Journal of Public Health*, 29(3), 575-582. <https://doi.org/10.1093/eurpub/cky143>

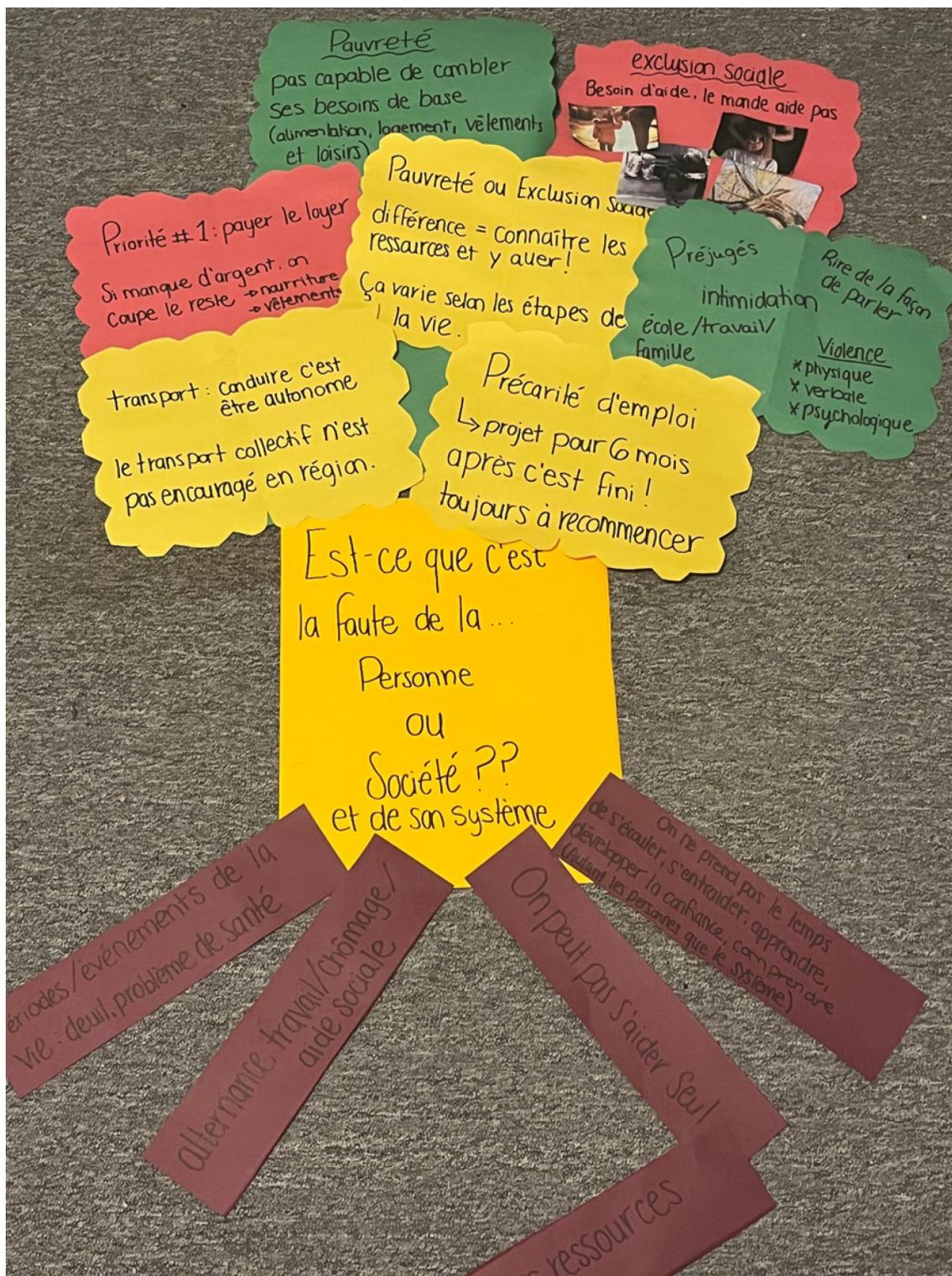
Vandamme, P.-É. (2021). Trois modèles de revenu de base. *Raisons politiques*, 83(3), 17-29. <https://doi.org/10.3917/rai.083.0017>

Vézinia, M. et Crompton, S. (2012). *Le bénévolat au Canada (11-0008-X)*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.pdf>

ANNEXE



Sous-groupe La Sarre 1



Sous-groupe Ville-Marie 1



Chaire **Desjardins**
en développement
des petites collectivités



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445 Boulevard de l'Université, Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 5E4

uqat.ca/chairedesjardins